



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conseiller départemental

Question écrite n° 99449

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, chargée des collectivités territoriales sur la compatibilité du mandat de conseiller départemental avec une fonction professionnelle de directeur d'une maison d'enfants à caractère social (MECS) dans l'hypothèse où l'établissement est géré par une association, accueille des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et est financé par le Conseil départemental par le biais du prix de journée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99449

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7889

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)